

Les Moutiers-en-Retz

OF 6 mai 2013

La lutte contre les risques d'inondations continue

Ce samedi, en présence du maire Jean Guillot et de deux adjoints, s'est tenue l'assemblée générale de l'AMPRI (association monastérienne pour la prévention des risques d'inondations) présidée par Isabelle Alain. Créée en octobre 2010, l'AMPRI n'a cessé d'œuvrer pour une meilleure prévention et une protection de la commune contre les submersions marines, par de nombreuses interventions auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales. La présidente précise : « **2013 voit la mise en œuvre de l'élaboration du PPRL de la Baie de Bourgneuf nord (Plan de protection des risques littoraux). L'AMPRI vient d'être intégrée au comité de pilotage. Ce PPRL aura pour but de réglementer l'utilisation des sols sur Les Moutiers en fonction des risques de submersions.** »

L'AMPRI souhaite une large concertation avec les associations et les habitants concernés. La mise en



Pierre Sévec, premier adjoint, Patrice Gillet, élu et Jean Guillot, le maire des Moutiers.

place du Papi (Programme d'actions de protection des inondations) devrait déboucher sur un confortement des protections littorales. Déjà, on a pu en voir les premiers effets avec le PCS (Plan communal de sauvegarde). Monique Rabin, la députée, arrivée en milieu de réunion, a montré son intérêt pour les risques de submersion aux Moutiers, et précisé qu'elle soutiendra « **la commune pour la défense de la côte** ».